

Séance du 24 octobre 2023

L'an DEUX MIL VINGT TROIS le 24 octobre à 19H00 dans la salle de réunion du Conseil municipal.

Date de convocation 16/10/2023

Conseil municipal :

DOUAY Martine Maire

COULOMBEL Joël Adjoint au Maire

TRANEL Michel Adjoint au Maire

TOUSSART Catherine Adjointe au Maire **excusée pouvoir à M DOUAY**

GREBOVAL Alain Adjoint au Maire

AUGER Isabelle

DELAMARRE Marie-Claude

GAUDRY Myriam

GEST Cyril

LECONTE Jimmy

LEVASSEUR Michel

LEVASSEUR Yannick

PRESTOT Dominique **excusée**

ROBILLARD Laurence

Conseillers :

En exercice 14

Quorum 08

Présents 12

Procurations 01

Votants 13

Secrétaire : **TRANEL Michel**

Ordre du jour :

- Projet sécurité routière aux abords de l'école
- Passage de la ligne RTE 400 000 volts
- Plan national d'accélération du déploiement des énergies renouvelables
- Extension du périmètre du Syndicat Eau Potable pour intégration de la commune de WANCHY CAPVAL
- Contrat d'assurance statutaire du personnel communal
- Compte rendu des commissions communales
- Ouverture du site internet
- Demande du collège Rachel Salmona dans le cadre du Devoir de Mémoire
- Questions diverses

###

En ouverture de réunion, Mme le Maire apporte 2 informations au Conseil : 1° La Direction des Routes a donné un avis favorable à la nouvelle limite d'agglomération de la sortie de Heudelimont en direction d'Etalondes. Le panneau de sortie de la commune sera déplacé pour intégrer la sortie de la rue des Champs. 2° Le propriétaire du bâtiment sis 30 rue des Antonins, dont la toiture s'effondre sur la voie publique a procédé, après avoir reçu une lettre recommandée, au démontage complet de la toiture, ce qui lève le danger pour les usagers, piétons et automobilistes.

- Projet sécurité routière aux abords de l'école

Les commissions travaux et sécurité ont eu une réunion le 19 octobre dernier sur le sujet avec la Direction des Routes et le bureau d'études. Les commissions ont insisté pour intégrer la vitesse dans la rue des Canadiens au projet.

A ce jour le bureau d'études n'a pas encore fourni de chiffrage, mais étant donné l'importance du projet, le Conseil municipal a demandé des aménagements provisoires avant de lancer un marché public. Les aménagements provisoires permettront de déterminer l'utilité des mesures à mettre en place pour ralentir la vitesse.

Lors de cette réunion la remise en priorité à droite du carrefour des rues de la Croix de Pierre/de l'Eglise de Mont Plaisir a été évoquée.

- Passage de la ligne RTE 400 000 volts

Mme le Maire et ses adjoints ont rencontré les responsables du projet de ligne 400 00 volts (RTE) Mrs DORP et LASCARD, le 16 octobre dernier.

RTE a validé l'axe de passage de la future ligne électrique (il y avait 4 axes en étude), et cet axe passe par Saint Rémy Boscrocourt. Le plan est présenté. Il est à noter que si l'axe de passage est décidé, le parcours de la future ligne n'est pas encore définitif.

- Plan national d'accélération du déploiement des énergies renouvelables

Une loi du 10/03/2023 fait de la planification territoriale des énergies renouvelables une priorité pour l'Etat : énergie photovoltaïque, solaire thermique, éolienne, biogaz, géothermie, etc.

Le Préfet de la Seine Maritime a informé les communes le 17/08 dernier que chaque Conseil municipal devait définir les zones d'accélération sur son territoire et ce, avant le 31 décembre 2023.

Ces zones doivent permettre de favoriser le développement des énergies renouvelables et doivent servir à atteindre les objectifs nationaux.

Il est à noter que ces zones définies ne seront pas exclusives, ce qui signifie que les porteurs de projet pourront déposer leur demandes en dehors des zones définies.

A plusieurs reprises le Conseil municipal a refusé toute étude de projets éoliens sur le territoire communal, et estime que définir ces fameuses zones serait en contradiction avec sa position contre les éoliennes.

Le Conseil accepte de participer à l'effort national en définissant en tant que zone les toitures des bâtiments communaux pouvant accueillir de l'énergie photovoltaïque, à l'exclusion de la toiture de la façade de la mairie, et sans autre zone à proposer.

- Extension du périmètre du Syndicat Eau Potable pour intégration de la commune de WANCHY CAPVAL

Par courrier en date du 28/09/2023 le Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement informe le Conseil que la commune de WANCHY CAPVAL souhaite étendre la compétence assainissement non collectif transférée au Syndicat à l'ensemble de son territoire.

Après délibération le Conseil municipal accepte la proposition.

- Contrat d'assurance statutaire du personnel communal

La commune est assurée chez GROUPAMA pour l'assurance statutaire, c'est-à-dire pour le remboursement des salaires des agents en arrêt maladie + capital décès.

GROUPAMA a adressé une lettre de résiliation de principe au 31/12/2023 au motif que les résultats de notre contrat d'assurance ne leur permettent plus de maintenir les conditions tarifaires. Donc à moins d'accepter la nouvelle tarification, la commune devra trouver un autre assureur.

Tarification 2023 :

Agents CNRACL = 6.33%
Agents IRCANTEC = 1.03 %

Tarification 2024 :

Agents CNRACL = 13.60%
Agents IRCANTEC = 1.07 %

La commune bénéficie d'un contrat en capitalisation, c'est-à-dire que même résilié, GROUPAMA devra continuer à rembourser les sinistres en cours.

Le Conseil charge Mme le Maire de rechercher une nouvelle assurance, aussi bien pour l'assurance statutaire que pour l'ensemble des autres contrats avec GROUPAMA. Les contrats d'assurances des bâtiments et véhicules doivent être résiliés avant le 1^{er} novembre prochain.

- Compte rendu des commissions communales

Commission sports : M. LÉCONTE fait un premier bilan de la journée de solidarité dans le cadre d'Octobre Rose. Un point sera fait sur les dépenses lorsque la commune aura reçu l'ensemble des factures. A ce jour les dons se montent à environ 5500 €. Le match de football féminin organisé par l'USN76 a été un vrai plaisir pour les participantes comme pour les spectateurs. La commission retient la date du dimanche 6 octobre 2024 pour la prochaine édition ; il signale un souci avec le compteur électrique du stade, car il y a des baisses d'intensité depuis quelques jours. Le service dépannage d'ENEDIS a été informé par la mairie et le compteur a été remplacé dans la journée.

Travaux : M. COULOMBEL indique qu'il a rendez-vous pour l'éclairage défectueux du stade vendredi matin ; demande qu'on achète une porte anti panique pour la sortie de secours du club house ; signale qu'ENEDIS va procéder très prochainement à l'enfouissement des lignes électrique du Pavillon ; les travaux de la rue de Mont plaisir commenceront le 26 octobre,; il informe le Conseil d'un problème de remontée d'odeurs très déplaisantes dans la rue du Vallon. VEOLIA est intervenu plusieurs fois pour remettre la pompe de relevage en service. Il propose d'organiser une réunion avec le Syndicat d'Eau, VEOLIA et les habitants en mairie pour une explication Le Syndicat sera contacté.

Commission environnement : M. TRANEL a reçu un premier devis pour la plantation de la haie le long de la sente piétonne à l'entrée de Heudelimont

et en attend un autre. Les haies seront plantées tous les 10 mètres ; le fleurissement d'hiver sera réalisé avec des pensées ; le groupe ornithologique a effectué la vérification du projet nichoirs, sur 13 installés, 1 nichoir a été occupé par une chouette effraie ; entrée du stade : l'aménagement paysager va être retravaillé au printemps par le service technique.

SIVOS : M Y LEVASSEUR indique que les exercices d'évacuation du bus scolaire et de la cantine ont donné un résultat satisfaisant dans l'ensemble mais qu'il y a des points d'attention à vérifier : la durée de l'alarme incendie qui s'arrête au bout de quelques minutes, la nécessité d'installer le panneau du point de rassemblement dans la cour de l'école, Il y a lieu de réfléchir à un système d'alerte intrusion efficace.

- Ouverture du site internet

M Y LEVASSEUR explique au Conseil que le site est presque prêt. Il reste à étoffer la page d'accueil et voir avec Somme Numérique pour la date de publication.

- Demande du collège Rachel Salmona dans le cadre du Devoir de Mémoire

Par courrier e date du 28 septembre, le collège Rachel Salmona sollicite une aide de 150 € par élève habitant Saint Rémy qui seront sélectionnés pour le voyage proposé par l'association BUCHENWALD. Le Conseil étant favorable à ce que les élèves participent au devoir de Mémoire, accepte la participation à ce voyage.

- Questions diverses

76 MOBIL : Mme DOUAY présente une proposition du Département pour la mise en place du 76 MOBIL, un bus équipé pour venir à la rencontre des habitants, en complément des centres médicaux sociaux. Le Conseil accepte la venue du 76MOBIL.

La séance est levée à 22H40